

En quelques mots...

- Nous souhaitons, dans un premier temps, annoncer l'élection de Vicky Lentz comme nouvelle représentante du Nord-Ouest au sein du Conseil d'administration. Madame Lentz a été élue lors de la tournée provinciale effectuée à la fin d'octobre.
- Afin de répondre aux nombreux courriels et aux nombreuses demandes que nous recevons quotidiennement, l'Association a décidé qu'elle vous ferait désormais parvenir ses messages sous deux adresses courriel différentes.

Ainsi, les courriels en provenance de l'adresse monique.melanson@aaapnb.ca seront directement liés à l'AAAPNB.

Pour ce qui est de l'information en provenance de l'adresse info@aaapnb.ca, il s'agira de messages généraux concernant le domaine des arts.

Nous espérons que cette nouvelle façon de procéder vous permettra de faire une meilleure distinction dans le nombre important de courriels que vous recevez.

- Nous souhaitons aussi vous informer qu'il est désormais plus facile de renouveler votre adhésion à l'AAAPNB car nous acceptons les cartes de crédit.

Il est aussi possible de nous faire parvenir par voie électronique les changements que vous désirez apporter à votre page du répertoire.

Que ce soit par téléphone ou clavier, votre Association est toujours au bout de vos doigts !

Un nouveau nom pour la discipline cinéma-vidéo !

Tel qu'il a été proposé lors de l'AGA 2009, l'AAAPNB a fait les recherches nécessaires pour adapter l'appellation du secteur cinéma-vidéo aux nouvelles réalités. Après avoir consulté les différentes appellations du Conseil des Arts du Canada et des conseils des arts de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick, et après avoir examiné différentes définitions lors d'une rencontre disciplinaire tenue le 4 octobre dernier, les membres de la discipline ont entériné le changement du nom « cinéma-vidéo » pour celui d'« arts médiatiques ».

La nouvelle définition de la discipline ainsi que le contexte professionnel s'y rattachant sont les suivants :

Arts médiatiques

Pour être reconnu.e comme artiste professionnel.le dans cette discipline, vous devez posséder au moins trois ans de pratique, avoir achevé une formation de base dans cette discipline ou avoir présenté au moins une œuvre dans un contexte reconnu par les pairs comme un contexte professionnel.

La formation de base en arts médiatiques doit répondre à au moins deux des trois critères de reconnaissance de la section A du formulaire d'adhésion de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick.

En arts médiatiques, le **contexte professionnel** désigne les lieux et les organismes (tant réels que virtuels) qui se consacrent principalement à la diffusion d'œuvres médiatiques et où la sélection des participant.e.s est faite par des professionnel.le.s des arts médiatiques. Il peut s'agir de centres d'artistes autogérés, de centres d'exposition, de musées, de galeries d'art, de ciné-clubs, de la télévision, de cinémathèques, de festivals et de concours.

Arts visuels

À l'initiative de la représentante de la discipline, Georgette Bourgeois, l'AAAPNB a accueilli, le 6 novembre dernier, Janice Seline, la directrice générale de la Canadian Artists' Representation Copyright Collective (CARCC). La CARCC est une branche du Front des artistes canadiens (CARFAC), l'instance de gestion de droits d'auteur pour les artistes en arts visuels. Trente personnes se sont déplacées pour venir écouter madame Seline, qui a donné une présentation en français sur les droits d'auteur relatifs aux artistes en arts visuels.

L'Association tient à vous informer qu'elle possède la grille de tarifs suggérés par l'organisme CARFAC et préconise l'application de ces tarifs. Elle vous invite à nous contacter si vous désirez obtenir davantage d'information au sujet de ceux-ci.

Moncton accueillera la prochaine édition des Éloizes

C'est Moncton qui sera la ville hôte de la 11^e édition de l'Événement Éloizes, produit par l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB).

L'Événement Éloizes aura lieu du 29 avril au 2 mai 2010. Au programme, une série de manifestations artistiques variées et l'incontournable soirée de remise des prix Éloizes, qui récompensent l'excellence artistique dans 14 catégories.

L'AAAPNB est très heureuse que le choix se soit porté sur la ville de Moncton, qui avait accueilli la remise des prix Éloizes en 2004. « L'Événement Éloizes dans sa nouvelle formule, adoptée en 2007, est devenu une magnifique tribune pour familiariser la communauté au processus de création artistique, à la qualité et à l'originalité du travail des artistes professionnel.le.s », a affirmé la présidente de l'AAAPNB, Louise Lemieux. « Après avoir fait relâche pendant une année, l'Événement Éloizes revient en force et promet de dynamiser la ville et de faire rayonner l'excellence artistique. »

Pour la ville de Moncton, dont le soutien aux arts et à la culture constitue l'un des objectifs stratégiques, l'accueil de l'Événement Éloizes 2010 était tout indiqué.

« Nous sommes fiers d'accueillir la 11^e édition des Éloizes dans notre ville et de célébrer l'excellence artistique, a souligné la conseillère municipale Paulette Thériault. Nous reconnaissons que les arts et la culture constituent une force d'attraction majeure qui font de Moncton une ville de choix avec une qualité de vie enviable », a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, afin de diriger cette édition, l'AAAPNB a fait appel à une équipe expérimentée. Yannick Mainville a été embauché pour assurer la coordination et la direction de la production de cet événement, alors que la direction artistique sera confiée à Amélie Gosselin.

Les finalistes de la Soirée des prix Éloizes ainsi que la programmation artistique seront dévoilés au début de l'année 2010. L'AAAPNB se réjouit de la quantité et la qualité des candidatures reçues.

Avantages d'être membre

Être membre de l'AAAPNB, c'est...

- *se donner une visibilité accrue en figurant au Répertoire des artistes;*
- *avoir accès à des contrats-types destinés à la négociation d'ententes entre artistes et producteurs;*
- *avoir accès à de l'information provenant du plus grand réseau d'artistes professionnels au Canada atlantique;*
- *poser un geste concret pour contribuer à l'amélioration de la condition des artistes en revendiquant le respect de leurs droits et en faisant entendre leur voix sur la scène politique;*
- *avoir la possibilité de poser sa candidature aux prix Éloizes (sans frais d'inscription);*
- *pouvoir s'impliquer activement dans le développement de son secteur artistique et de l'ensemble de la communauté artistique;*
- *avoir l'occasion de s'exprimer aux assemblées générales annuelles et extraordinaires;*

C'est aussi, à la présentation de votre carte de membre...

- *15 % de rabais à la Librairie Pélagie à Caraquet et Shippagan;*
- *15% de rabais à la Galerie Laviolette à Edmundston;*
- *15 % de rabais aux restaurants Graffiti, Pastalli, Café Archibald et Ed's Soumarins (coin Université et Mountain) à Moncton.*

Être membre de l'AAAPNB, c'est tout ça et plus encore. Profitez-en pour y adhérer, si ce n'est déjà fait!